

Les Abrets-en-Dauphiné, le 04 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier Projets connexes et synergies avec les territoires

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation des Vals du Dauphiné

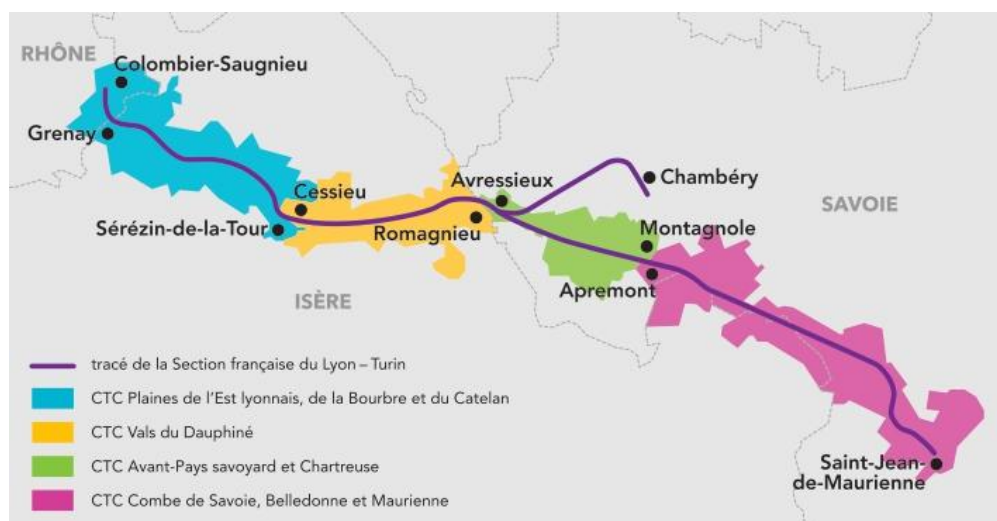
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir *définitions en annexe 2*).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 4 juin 2026 dans les Vals du Dauphiné. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 1 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES	5
1. Projets de mobilité, circulation et franchissements	5
2. Projets économiques, zones d'activités et agriculture	6
3. Projets environnementaux, eau et mesures compensatoires	7
4. Projets de services publics, scolaires et accès aux équipements	8
5. Projets de logements et accueil des travailleurs	8
6. Projets patrimoniaux, touristiques et cadre de vie	8
7. Synthèse de l'atelier 1	9
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	10
Annexe 1 – Structures participantes	11
Annexe 2 – Lexique	13

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire grâce à l'expertise des acteurs locaux et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs, services de l'Etat (DDT, DREAL) et représentants de chambres consulaires (CCI, CMA).

Une quarantaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

Les participants ont été divisés en 3 tables de travail de 8 à 12 personnes au gré des ateliers. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*)

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

Intervenants et animateurs :

- Sous-préfecture de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication

Monsieur Christian CUCHET, Secrétaire Général de la Sous-préfecture de La-Tour-du-Pin, a ouvert cette journée de travail. Il a salué les nouveaux élus et l'ensemble des représentants des structures participantes. Il a rappelé le rôle fondamental de la concertation autour du projet et la nécessité de recueillir les réflexions de celles et ceux qui connaissent le territoire afin d'insérer le projet. Il a insisté sur le temps long dans lequel s'inscrit ce dialogue, d'abord durant la phase actuelle d'études, puis en phase chantier.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" ([à retrouver ici](#)) a été diffusée en introduction.



Christian CUCHET,
Secrétaire Général de la
Sous-préfecture de La-Tour-
du-Pin – Commission
Territoriale des Vals du
Dauphiné – 4 juin 2026
©Oktokunst

ATELIER 1 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES

À RETENIR

Ce premier atelier a permis aux participants de mieux appréhender le tracé de la future ligne et ses interactions avec le territoire.

Répartis en trois tables, ils ont identifié les principaux projets, dynamiques et points de vigilance dont ils avaient connaissance à l'horizon 2035, dans sept différents domaines : mobilités, économie et agriculture, environnement, santé, éducation, tourisme, culture et sport.

Les échanges ont fait ressortir une attente partagée : mieux anticiper les interactions entre le projet ferroviaire et les projets du territoire, en particulier pendant la phase chantier future. Les participants ont notamment souligné l'importance de préserver les circulations et les accès, de coordonner les calendriers et d'associer les acteurs concernés à la poursuite des études.

Les contributions ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux. Elles permettront aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre d'approfondir les sujets identifiés et, lorsque cela sera nécessaire, d'organiser des échanges complémentaires à une échelle plus locale.

Le territoire des Vals du Dauphiné avait été divisé en trois secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Atelier 1 – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

1. PROJETS DE MOBILITE, CIRCULATION ET FRANCHISSEMENTS

La mobilité est apparue comme la typologie majeure des projets identifiés sur les territoires. Les participants ont souligné les risques de coupure ou de fortes perturbations entre le nord et le sud du territoire, notamment autour de Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Didier-de-la-Tour, Chimilin et Romagnieu et autour des secteurs avec des gares ferroviaires (La Tour-du-Pin et Cessieu).

Les participants ont identifié de nombreux projets de mobilités qui se déploieront sur le territoire dans les années à venir, parmi lesquels :

- ▶ Un giratoire à Saint-Didier-de-la-Tour sur une route déjà saturée entre la route de Ferrosière et la route départementale RD1006 ;
- ▶ Une piste cyclable reliant les extrémités de la commune de Chimilin, ainsi qu'un projet de covoiturage à proximité du nœud de péage des Abrets ;
- ▶ Une voie cyclable entre Saint-Victor-de-Cessieu et la gare de Cessieu ;
- ▶ Un doublement des voies à Saint-André-le-Gaz ;
- ▶ Une voie verte en projet entre La-Tour-du-Pin et Nivolas, puis en continu sur le territoire de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) ;

- Un réaménagement de la gare de La-Tour-du-Pin, en lien avec les problématiques d'accessibilité des vélos et voitures.

A ce titre, plusieurs points de vigilance ont été identifiés par les groupes de travail :

- Le maintien et la sécurisation des liaisons routières, piétonnes et cyclables pendant les travaux, sans couper plusieurs axes simultanément ;
- La nécessité d'anticiper des déviations « réalistes » en phase chantier, en tenant compte des arrêtés de circulation et des contraintes et pratiques locales (notamment sur la RD592 à Chimilin, empruntée par les poids-lourds du fait du contournement d'Aoste) ;
- Les impacts possibles sur les zones industrielles et économiques si certains accès sont interrompus, et la nécessité de garantir les circulations en phase chantier (ex : usine Knauf à Saint-André-le-Gaz, Techumseh à Cessieu ou Geismar à Saint-Didier-de-la-Tour) ;
- Le besoin de prévoir ou renforcer des franchissements routiers et de prendre en compte les passages à niveau ;
- La requalification potentielle du réseau routier, jugé parfois insuffisant pour absorber les trafics de chantier et les nouveaux flux (notamment la RD1006).

Quelles synergies avec le projet ?

Les groupes ont aussi insisté sur l'importance d'intégrer les projets déjà engagés ou prévus dans la définition du projet de Section française du Lyon - Turin : voies vertes, pistes cyclables, parkings de covoiturage, aménagements autour des gares et passerelles de liaison...

Des opportunités ont été identifiées pour coordonner les projets locaux et la future ligne :

- Sur la voie verte de la CAPI qui continuera son déploiement au-delà de 2028, possibilité d'avoir un passage sur un « échangeur » au niveau des franchissements de la future voie.
- Possibilité de mobiliser le chemin du Mouchon (Saint-Jean-de-Soudain / Cessieu), en phase chantier puis de le réhabiliter, conformément au projet de la commune.
- Créer une voie de contournement de La-Tour-du-Pin qui connecterait la gare.

2. PROJETS ECONOMIQUES, ZONES D'ACTIVITES ET AGRICULTURE

Les extensions ou requalifications de zones économiques et d'entreprises du territoire constituent un autre sujet majeur. Plusieurs projets ont été mis en exergue par les groupes de travail :

- L'agrandissement de l'entreprise Techumseh et de la zone industrielle de la gare de Cessieu ;
- L'extension de la ZAC Bel Air à Sainte-Blandine ;
- L'extension de la ZAC de Rochetoirin ;
- L'extension de la zone artisanale de Nétrin aux Abrets-en-Dauphiné ;

Plusieurs participants ont attiré l'attention sur les interactions possibles entre le calendrier du projet et celui d'aménagements déjà engagés ou envisagés. Ils ont demandé que ces calendriers soient rapprochés suffisamment en amont afin d'identifier les adaptations utiles et d'éviter, lorsque cela est possible, la reprise d'aménagements récents.

Quelles synergies avec le projet ?

- Les groupes ont proposé de valoriser les matériaux d'extraction en remblayant certaines carrières locales plutôt qu'en mobilisant des terres, souvent agricoles.
- Afin de garantir la pérennité des activités économiques en phase chantier, il est proposé de développer des voiries secondaires tout en en profitant pour créer des voies de mobilités douces.

Concernant le volet agricole, les impacts sur les terres agricoles ont été soulignés à plusieurs reprises. Les participants ont évoqué :

- ▶ L'utilisation de terrains agricoles par le projet ;
- ▶ Les conséquences du remembrement sur l'organisation des exploitations et les projets de développement ;
- ▶ Le maintien des accès agricoles et des chemins permettant de passer d'un côté à l'autre du territoire ;
- ▶ La question de la gestion des matériaux d'extraction, de leur transport, de leur stockage.

La gestion des matériaux issus du chantier est apparue comme un sujet structurant, d'un point de vue logistique, environnemental et économique.

3. PROJETS ENVIRONNEMENTAUX, EAU ET MESURES COMPENSATOIRES

Les enjeux environnementaux ont été largement évoqués et différents projets en lien avec cette thématique ont été identifiés :

- ▶ Le reméandrage de la Bourbre, porté par l'EPAGE de la Bourbre, notamment dans le secteur de Rochetoirin et Saint-Jean-de-Soudain ;
- ▶ Le reméandrage et la renaturation du Guiers par le SIAGA à Romagnieu et plus largement le long du tracé du cours d'eau ;
- ▶ La création récente d'un bassin de rétention à Saint-André-le-Gaz ;
- ▶ La création d'un corridor écologique à Cessieu ;
- ▶ La création en cours d'un forage à Saint-Didier-d'Aoste.

Plus généralement, les groupes ont signalé sur leur territoire des points sensibles liés :

- Aux zones humides ;
- Aux captages d'eau potable ;
- Aux cours d'eau et milieux naturels et à leur écoulement, notamment le Guiers, la Bièvre et la Bourbre ;
- Aux projets de renaturation ;
- Aux projets potentiels de centrales hydroélectriques ;
- Aux impacts sur certains cours d'eau, dont des secteurs pourraient être concernés par l'implantation des piles (voir définition en annexe 2) des ouvrages (notamment sur le Guiers).



Atelier 1 – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

Les mesures compensatoires ont été identifiées comme un sujet à approfondir dans la suite de la concertation, avec la nécessité de les penser de manière cohérente à l'échelle du territoire et non uniquement projet par projet.

4. PROJETS DE SERVICES PUBLICS, SCOLAIRES ET ACCES AUX EQUIPEMENTS

Certains impacts possibles sur l'accès aux services publics ont été relevés, en particulier pour la santé, l'éducation et les transports scolaires.

Un point précis concerne les trajets scolaires entre certaines communes, dont Saint-Didier-de-la-Tour, Saint-Victor-de-Cessieu et le collège des Dauphins à Saint-Jean-de-Soudain. Les participants ont demandé que soit anticipée la manière dont les élèves pourront continuer à se déplacer pendant les travaux de la Section française du Lyon - Turin.

Un projet de maison de santé à Saint-Clair-de-la-Tour a été cité parmi les équipements dont l'accessibilité devra être prise en compte dans l'organisation des travaux et des circulations, afin de préserver autant que possible la continuité du service rendu aux usagers.

Des équipements sportifs et publics en projet ont également été cités, notamment à Chimilin, Saint-Victor-de-Cessieu et Saint-Clair-de-la-Tour, avec des préoccupations quant à leur accessibilité pendant le chantier, mais aussi leur réalisation (projets de salles des fêtes, complexes sportifs...).

5. PROJETS DE LOGEMENTS ET ACCUEIL DES TRAVAILLEURS

La thématique du logement a permis de mettre en avant différents projets de développement sur le territoire et d'envisager les évolutions démographiques à horizon 2035 :

- Projet « Village d'Avenir » à Chimilin avec restauration de la salle des fêtes et de différents bâtiments ;
- Aménagements des quartiers-gare de La-Tour-du-Pin et de Saint-André-le-Gaz ;
- Projet « Petite Ville de Demain » à La-Tour-du-Pin nécessitant une préservation du foncier de la commune.

Quelles synergies avec le projet ?

Le logement a été identifié comme un sujet important, en particulier pour l'accueil des travailleurs liés aux grands travaux à venir. Les participants ont proposé de réfléchir à des solutions d'hébergement pendant la phase chantier qui puissent ensuite être reconverties en logements pérennes pour le territoire. Cette approche permettrait de transformer une contrainte temporaire en opportunité d'aménagement durable et de développement économique pour les collectivités.

6. PROJETS PATRIMONIAUX, TOURISTIQUES ET CADRE DE VIE

Les groupes ont aussi évoqué les impacts possibles du projet de Section française du Lyon – Turin sur le patrimoine bâti et naturel, notamment sur certains châteaux ou sites présentant un intérêt touristique.

Le cadre de vie constitue un point de vigilance transversal, avec des préoccupations liées :

- Au bruit, notamment en entrée et sortie de tunnels ou sur les sections en viaduc/remblai ;
- Aux vibrations, en particulier à proximité de maisons en pisé ;
- Aux nuisances de chantier ;
- À la préservation de l'attractivité touristique et paysagère.

Le projet en cours de développement de la base de tourisme et de loisirs à Romagnieu a été identifié comme un point d'intérêt majeur à prendre en compte dans la construction de l'infrastructure.

7. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1

Les échanges sur les tables ont fait ressortir une attente forte d'anticipation et de coordination. Les participants ont notamment demandé que les mobilités, les accès aux activités économiques et agricoles, les services, l'environnement et le cadre de vie soient examinés de manière croisée, avec une attention particulière portée à la phase chantier.

Ils ont également souligné l'importance d'associer les collectivités et les acteurs compétents à mesure de l'avancement des études.

De même, plusieurs participants ont souligné l'intérêt d'activer rapidement la « démarche grand chantier », afin de permettre une prise en compte globale des impacts à l'échelle de l'ensemble du territoire concerné.

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

Les contributions recueillies ont été consolidées et transmises aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre chargé des études d'Avant-Projet Détaillé (Setec – Artelia) afin d'enrichir la connaissance sur un territoire amené à évoluer.

Les points soulevés seront analysés au regard de leur localisation, de leur temporalité, de leur niveau d'interaction avec le projet et de l'état d'avancement des études. Selon les sujets, ils pourront conduire à compléter les données disponibles, approfondir une analyse ou organiser un échange avec les acteurs concernés.

Leur prise en compte fera l'objet de restitutions lors des prochaines étapes de la concertation.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les prochaines étapes

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 – STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association ADEC Chimilin	Association de défense de l'environnement
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE / Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)	Association de défense de l'environnement
Association Lo Parvi	Association de défense de l'environnement
Association Quartiers Paisibles	Association de riverains
Attachée du sénateur Guillaume GONTARD	Sénat
Communauté de Communes Vals du Dauphiné	Communauté de communes
Communauté de Communes Vals du Dauphiné Direction eau et assainissement	Communauté de communes
Communauté de Communes Vals du Dauphiné Service environnement et Développement Durable	Communauté de communes
Chambre du Commerce et de l'Industrie Nord Isère	Acteur économique
Chambre d'agriculture 38	Acteur agricole
Commune de Chimilin	Commune
Commune de La-Tour-du-Pin	Commune
Commune de Rochetoirin	Commune
Commune de Romagnieu	Commune
Commune de Saint André le Gaz	Commune
Commune de Saint Clair de la Tour	Commune
Commune de Saint-Didier-de-la-Tour	Commune
Commune de Saint-Victor-de-Cessieu	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38	Etat
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	Etat
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) 38	Acteur agricole
Fédération de Chasse de l'Isère	Fédération
Fédération de pêche de l'Isère	Fédération
Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nord Isère	EPCI
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes	Etat
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de Ses Affluents (SIAGA)	Syndicat de rivières

Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA)	Syndicat des eaux
Syndicat des eaux des Abrets	Syndicat des eaux
Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)	EPCI
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 38)	Etat

ANNEXE 2 – LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Bande DUP : Emprise foncière définie dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique (DUP), à l'intérieur de laquelle le projet peut être réalisé. Elle permet de poursuivre les études et, lorsque cela est nécessaire, d'engager les procédures d'acquisition des terrains. L'ensemble de la bande n'est pas nécessairement acquis ou occupé par les travaux.

Dalot : Petit ouvrage hydraulique, généralement de forme rectangulaire, qui permet le passage de l'eau sous une route, une voie ferrée ou un remblai.

Estacade : Ouvrage d'art surélevé, proche d'un pont ou d'un viaduc, constitué d'un tablier reposant sur une succession de piles ou de poteaux.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

Merlons : Monticule de terre ou de matériaux rocheux aménagé pour former une protection ou un écran. Il peut notamment avoir une fonction acoustique, paysagère, de protection visuelle ou de séparation.

Piles de pont : Appuis intermédiaires d'un pont ou d'un viaduc, situés entre les deux extrémités de l'ouvrage. Elles soutiennent le tablier et transmettent les charges au sol.

Reméandrage : Action consistant à redonner à un cours d'eau un tracé plus sinueux, avec des courbes et des méandres, lorsqu'il a été artificiellement rectifié. Le reméandrage vise à restaurer les fonctionnalités écologiques et hydrauliques du cours d'eau. Selon les caractéristiques du site, il peut aussi contribuer à ralentir les écoulements et à mieux gérer les crues.

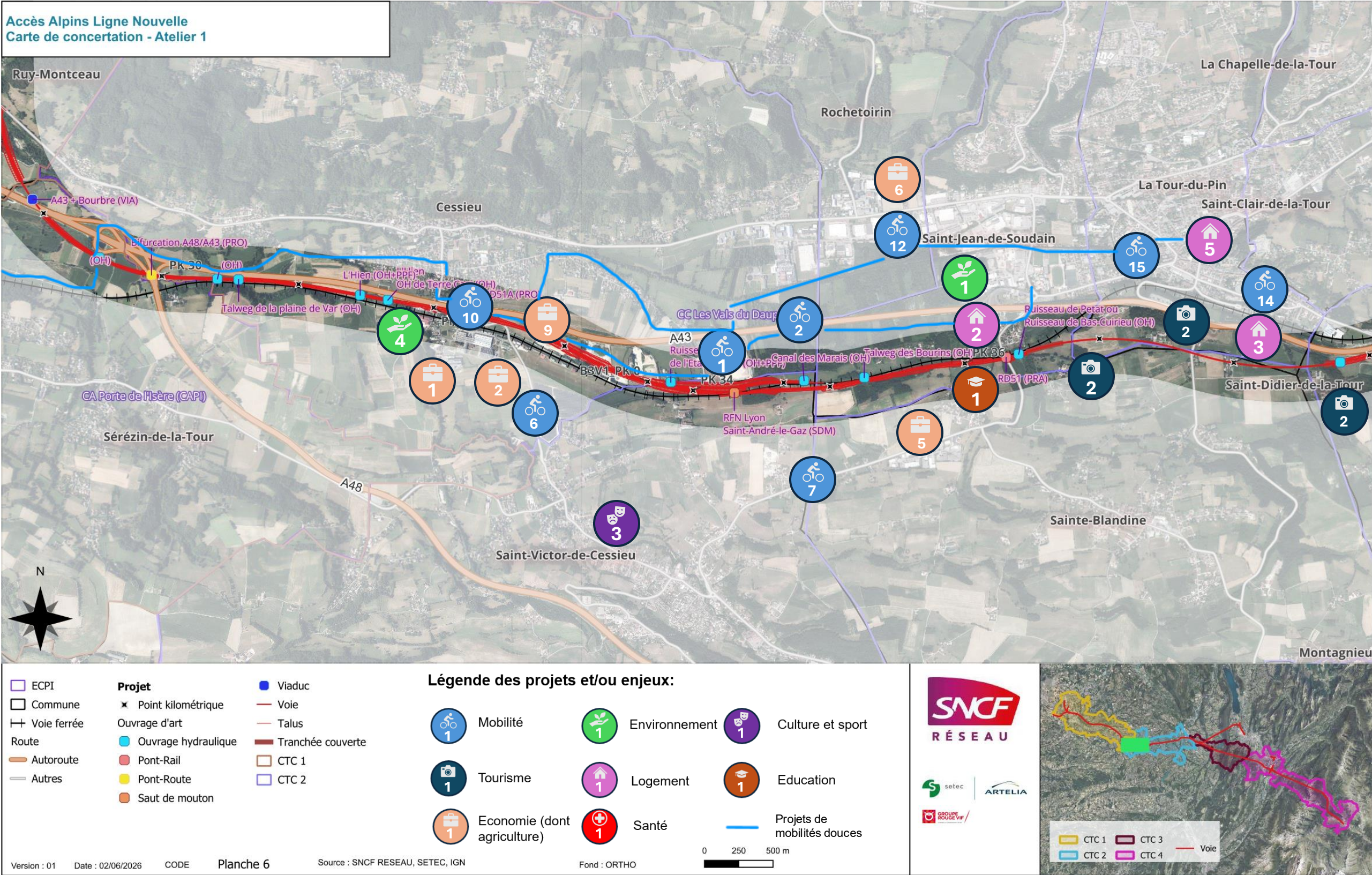
Renaturation : Ensemble d'actions visant à restaurer un milieu naturel dégradé afin de retrouver un fonctionnement plus proche de son état naturel. Elle peut concerner les sols, la végétation, les habitats, les cours d'eau et les continuités écologiques.

Seuils : Ouvrage transversal implanté dans le lit d'un cours d'eau, créant une différence de niveau entre l'amont et l'aval. Il peut notamment servir à stabiliser le lit ou à relever le niveau de l'eau. Son abaissement partiel est appelé arasement ; sa suppression complète est appelée dérasement.

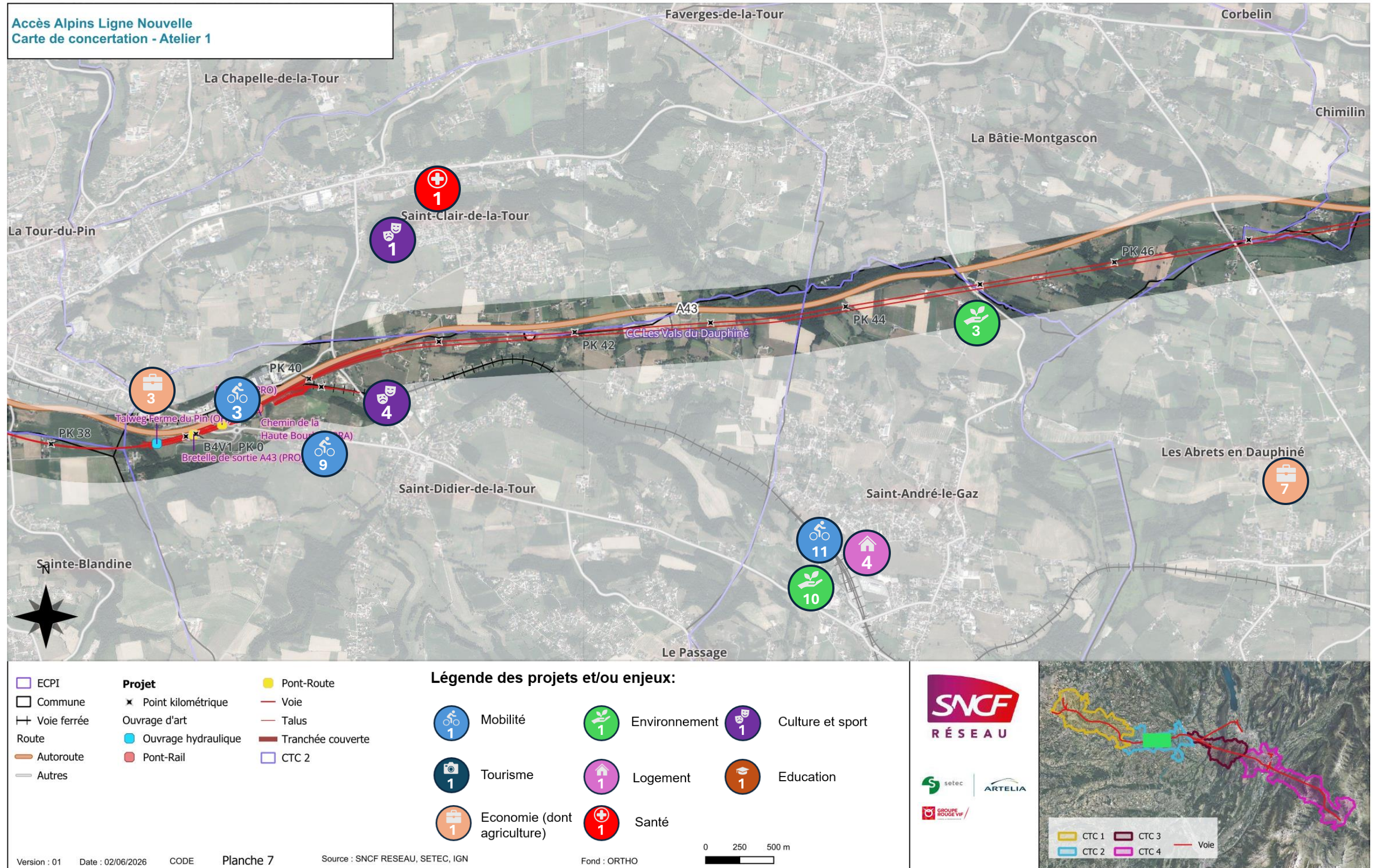
Tablier d'un pont : Partie porteuse, généralement horizontale, d'un pont ou d'un viaduc. Il supporte les voies de circulation, par exemple une voie ferrée, une route, une piste ou un cheminement piéton.

Talweg : Ligne qui relie les points les plus bas d'une vallée ou d'un vallon. Les eaux de ruissellement et les cours d'eau ont naturellement tendance à s'y écouler.

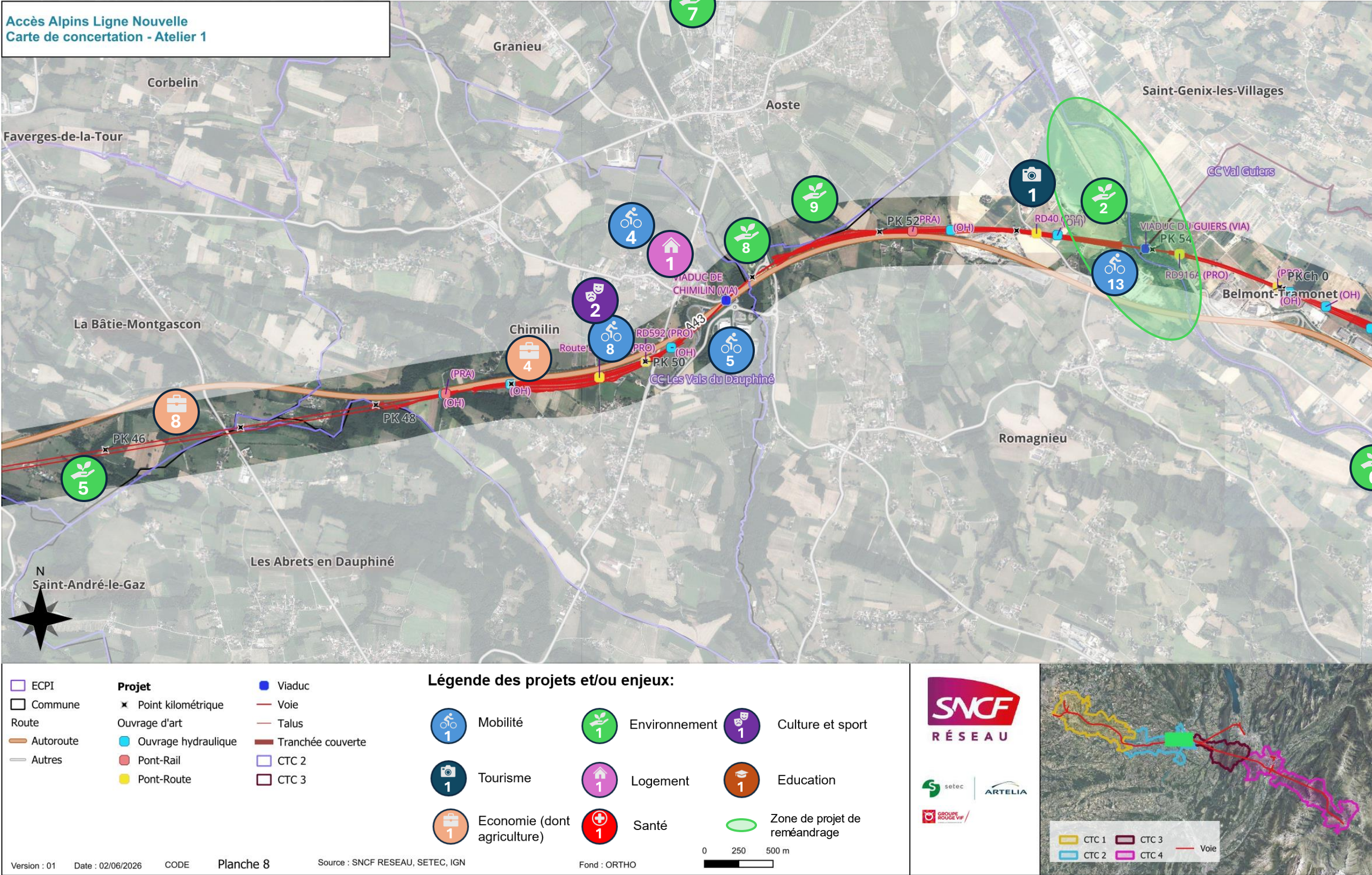
CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires

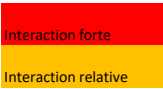


CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires





Atelier 1 (4 juin 2026) - Projets connexes et synergies avec les territoires										
N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Thématique du projet ou politique publique	Localisation	Précision calendaire	Porteur du projet	Précisions	Niveau d'interaction identifié	Point d'attention / synergies potentielles		
1	p. 1	Mobilités	Cessieu - Saint-Jean-de-Soudain, Chemin du Mouchon			Souhait de la commune de réhabiliter la route via une remise aux normes.		Possibilité de réaliser une enrobée pendant les travaux pour faire passer des engins de chantier afin de la conserver telle quelle en exploitation		
2	p. 1	Mobilité	Sérézin-de-la-Tour à Pont-de-Beauvoisin			Voie verte reliant les marais et la CAPI		Profiter du projet et des modifications du territoire engendrées pour repenser le Schéma des mobilités au niveau des Vals du Dauphiné, notamment pour les axes majeurs	Prendre en compte dans le projet le "schéma sécuritaire vélo" et intégrer au projet le schéma directeur vélo ou voie roulante	
			Entre La-Tour-du-Pin et Nivolas	En cours - 2028	CC Vals du Dauphiné	Voie verte en projet puis projet de continuité sur la CAPI		Synergie possible avec un échangeur au niveau du franchissement de la future voie		
3	p.2	Mobilités	Saint-Didier-de-la-Tour			Projet de rond-point entre la Ferrocière et la route départementale		Anticiper les circulations pendant le chantier du fait d'un nombre de passages aujourd'hui déjà élevé		
						Requalification routière de la zone de Ferrocière et aménagement du rond-point et du carrefour		Prévoir une potentielle sortie 9.1 pour l'A43	Prévoir un demi-diffuseur est au niveau de La-Tour-du-Pin	
4	p.3	Mobilités	Chimilin		Chimilin	Projet de piste cyclable reliant les quatre extrémités de la commune au centre-bourg		Danger pour les déplacements à travailler sur la durée du chantier		
5	p.3	Mobilités	Chimilin	En cours - 2028-2029	CC Vals du Dauphiné	Enjeux de mobilité et de covoiturage notamment à proximité du nœud de péage		Redimensionner les réseaux de communication routiers (routes départementales et communales) entre Cessieu, La-Tour-du-Pin, Saint-André-le-Gaz, Chimilin et Saint-Didier-de-la-Tour et prévoir des franchissements de la future ligne.	RD1006 jugée saturée et inadaptée au flux de circulation.	
						Parking de covoiturage autoroute de Chimilin		Pourrait également servir de parking de chantier.		
						Parking relais et aire de covoiturage en sortie d'autoroute				
6	p.1	Mobilités	Saint-Victor-de-Cessieu et Cessieu		Saint-Victor-de-Cessieu et Cessieu	Voie cyclable reliant Saint-Victor-de-Cessieu à la gare de Cessieu. Elle devrait aller jusqu'à la ville dans un second temps		Assurer les circulations jusqu'à la gare même avec le projet		
7	p.1	Mobilités	Saint-Victor-de-Cessieu et La-Tour-du-Pin					Vigilance à adopter sur les circulations en phase chantier.		
8	p.3	Mobilités	Chimilin			Déviation de la départementale 592		Du fait du contournement d'Aoste, les poids-lourds empruntent cette départementale. Les autres routes ne permettent pas un passage en double-sens des poids-lourds, ce qui est à anticiper dans l'élaboration du projet.	Les arrêtés d'interdiction de circulation des poids-lourds seront à prendre en compte dans l'élaboration du projet.	
9	p.2	Mobilités	Saint-Victor-de-Cessieu et La-Tour-du-Pin + Saint-Victor-de-Cessieu et Saint-Didier-de-la-Tour			Problématique de route coupée identifiée.		Phasage chantier à travailler en amont pour maintenir les circulations.		
10	p.1	Mobilités	Cessieu					Importance de maintenir la gare de Cessieu et ses accès parking pendant les travaux et en phase exploitation.		
11	p.2	Mobilités	Saint-André-le-Gaz			Travaux de doublement des voies jusqu'au pont		L'usine Knauf fermerait. Le site est identifié comme un point de croisement		
12	p.1	Mobilités	Saint-Jean-de-Soudain			Requalification de la RD1				
13	p.3	Mobilités	Rochetoirin			Piste cyclable ZA des Vallons				
14	p.1	Mobilités	La-Tour-du-Pin (quartier de la gare)	En cours de réflexion	Ville de La-Tour-du-Pin	Gare de La-Tour-du-Pin : * réaménagement de la gare en lien avec PVD et travail sur les problèmes d'accessibilité des vélos et voitures (passage vélo pénalisant pour ceux venant du sud) * travail sur un bâtiment actuellement en péril			Attention à porter aux possibilités d'accès à la santé pour les populations	
15	p.1	Mobilité	La-Tour-du-Pin					Problématique des passages à niveaux à prendre en compte pendant la phase chaniter, notamment pour les transports scolaires		
1	p.1	Environnement	Saint-Jean-de-Soudain Rochetoirin Cessieu		EPAGE de la Bourbre	Projet de reméandrage de la Bourbre		Vigilance à avoir dans le projet quant aux écoulements d'eau.		
				2029	CC Vals du Dauphiné et EPAGE de la Bourbre	Reméandrage de la Bourbre				
2	p.3	Environnement	Romagnieu		SIAGA	Projet de reméandrage du Guiers		Lien à faire avec le placement des piles des ponts dans le lit du cours d'eau		
3	p.2	Environnement	Saint-André-le-Gaz	Projet terminé récemment	EPAGE de la Bourbre	Création d'un bassin de rétention pour réduire le risque inondation		Prendre en compte ce nouvel ouvrage dans les études		
4	p.1	Environnement	Cessieu			Projet de corridor écologique				
5	p.3	Environnement	La-Bâtie-Montgascon			Enjeux environnementaux				
6	p.3	Environnement	Belmont-Tramonet		SIAGA	Projet de renaturation du Guiers				
7	p.3	Environnement	Saint-Didier d'Aoste			Captage				
8	p.3	Environnement	Chimilin (route d'Aoste au niveau du franchissement de la Bièvre à Saint-Didier-d'Aoste)	En cours	Syndicat des eaux	Forage présent à Chimilin. Projets et études en cours pour un forage à Saint-Didier-d'Aoste. > risque d'impact du projet sur le captage d'eau potable dont les travaux sont déjà en cours				
9	p.3	Environnement	Aoste					Vigilance sur les connexions écologiques		
10	p.2	Environnement	Saint-André-le-Gaz					Possibilité d'utilisation du fret ferroviaire pendant la phase travaux		
1	p.1	Economie	Cessieu			Accès à garantir et projet d'agrandissement de l'entreprise Techumseh				
2	p.1	Economie	Zone industrielle gare Cessieu			Extension de la ZAC et aérodrome de Devet		Attention à la ressource en eau à sauvegarder - zone de captage potentielle		
			Cessieu (proche de la gare)	2030 ?	CC Vals du Dauphiné	Extension de la zone économique existante. Délocalisation d'ateliers à prévoir en lien avec le passage de la ligne du côté de la gare.				
3	p.2	Economie	Saint-Didier-de-la-Tour			Usine Stumec (Geismar)		Nécessité de desservir l'usine en phase chantier	Coupsures des chemins agricoles et forestiers à vigiler et accès à conserver	
						Requalification de la zone du site Geismar				

4	p.3	Economie	Le long de la bande DUP			Développement des activités agricoles en lien avec le remembrement des terres agricoles concernées par le projet		Impacts forts du projet pour la profession et travail de concertation important à mettre en œuvre en amont.		
5	p.1	Economie	Sainte-Blandine			Extension de la ZAC Bel Air				
				2030 ?	CC Vals du Dauphiné	Extension de la zone économique existante.				
6	p.1	Economie	Rochetoirin			Projet d'extension de la ZAC				
				2030 ?	CC Vals du Dauphiné	Extension de la zone économique existante.				
7	p.2	Economie	Les-Abrets-en-Dauphiné			Projet d'extension de la ZA Nétrin				
/	/	Economie	/			Projet de centrale hydroélectrique sur le méandre du Guiers				
8	p.3	Economie	Tout le long de la bande DUP	Agriculteurs		Problèmes de développement des exploitations agricoles en lien avec le projet Nécessaire rétablissement des trajets > vigilance à avoir en phase chantier comme exploitation		Impacts du projet sur les parcours des agriculteurs > nécessaire anticipation du sujet : possibilité de développer des voiries pour les mobilités douces, adaptation des voiries secondaires à l'augmentation du trafic	Anticiper l'évacuation des déblais et vigiler l'utilisation des terrains agricoles pour leur stockage > Synergie à mettre en œuvre avec les exploitants des carrières pour le stockage et l'utilisation des déblais	Profiter du projet pour rehausser les niveaux des carrières
9	p.1	Economie	Cessieu					Vigilance à avoir sur le compactage et la vibration en période d'utilisation des terrains agricoles	De plus, les maisons en pisé nécessitent une vigilance tout au long du chantier	
1	p.3	Logement	Chimilin		Chimilin	Projet Village d'Avenir avec plusieurs bâtiments à rénover : salle des fêtes, bâtiment 32 et bâtiment centre				
2	p.1	Logement	Saint-Jean-de-Soudain					Crainte sur les nuisances sonores en têtes de tunnels et sur les voies aériennes en hauteur. Il est demandé un travail avec les riverains afin de limiter ces effets.		
				En cours		Lotissement en cours de réalisation - vigilance à avoir en lien avec les impacts en tête de tunnel de Sainte-Blandine		En têtes de tunnels, impacts sur les réseaux routiers (engorgement des voiries par les camions et nuisances pour les riverains		
3	p.1	Logement	La-Tour-du-Pin			Aménagement du quartier gare		Penser à une voie de contournement de La-Tour-du-Pin qui connecterait la gare.		
4	p.2	Logement	Saint-André-le-Gaz	Projet		Projet de Quartier gare		Allonger la passerelle en gare et réaliser un lien avec le parking de covoiturage.		
						Projet d'aménagement du quartier gare de la commune		Utiliser le fret ferroviaire pendant la phase travaux		
/	/	Logement	Pont-de-Beauvoisin			Quartier gare				
5	p.1	Logement	La-Tour-du-Pin		Ville de La-Tour-du-Pin et CC Vals du Dauphiné	Projet "Petite ville de demain" (PVD)		Attention à la préservation du foncier	Question de l'accueil des travailleurs pour les grands chantiers > synergies à mettre en œuvre avec l'économie locale	
1	p.2	Culture et sport	Saint-Clair-de-la-Tour		Saint-Clair-de-la-Tour	Salle des spectacles				
2	p.3	Culture et sport	Chimilin		Chimilin	Complexe sportif avec gymnase et présence de la salle Twirling baton qui rayonne à l'international		Usagers venant de loin à prendre en compte, de même que l'impact pour les salariés en phase chantier.		
3	p.1	Culture et sport	Saint-Victor-de-Cessieu			Création d'une salle des fêtes et d'un pôle sportif				
4	p.2	Culture et sport	Saint-Clair-de-la-Tour			Emplacement réservé pour création et extension d'un pôle sportif				
1	p.2	Santé	Saint-Clair-de-la-Tour		Saint-Clair-de-la-Tour	Maison de santé		Impact potentiellement fort sur les usagers.		
1	p.1	Education	Sainte-Blandine et Saint-Victor-de-Cessieu			Transport scolaire important depuis ces communes vers le collège Les Dauphins		Impact important sur les circulations en phase chantier.		
			Saint-Jean-de-Soudain			Collège de la commune en potentiel développement (Les Dauphins)		Vigilance quant à l'accès pendant les travaux	Attention à porter aux impacts du projets sur les établissements scolaires du secteur (desserte, accès à la culture et aux sports, mobilité des jeunes)	
						Aire de camping-cars				
1	p.3	Tourisme	Romagnieu	Travaux en cours	Ville de Romagnieu et CC Vals du Dauphiné	Projet de développement de la base de tourisme et de loisirs				
2	p.2	Tourisme	La-Tour-du-Pin			Développement culturel, patrimonial et touristique. Les châteaux du Pin, de Tournin et de de Cuirieu risquent d'être impactés par ces projets (impacts sur le bâti).				